

Réunion du vendredi 27 janvier 2017

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie le vendredi 27 janvier 2017, à 19 heures, sous la présidence de Gilles LEFEBVRE, maire.

Présents : Mmes DURIEUX / LEFEBVRE

MM. LEFEBVRE G / DELARUE J / DELARUE A / FOYER / MARIE / ANGOT / PREVEL / LEHUGEUR

Absents excusés : MARIE (pouvoir Mme LEFEBVRE)

Absent non excusé : FLEURY

A été nommé secrétaire : LEHUGEUR

NOMBRE DES MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 09

Date de la convocation : 20 janvier 2017

Délibération 2017 / 07 Recrutement d'une équipe de maître d'œuvre en prévision des travaux d'aménagement du RD 131.

Dans le cadre d'une convention de mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage datée du 22 septembre 2016, le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement du Calvados (CAUE) a été sollicité pour apporter son aide à la rédaction des différents documents nécessaires au recrutement d'une équipe de maître d'œuvre en prévision de l'aménagement du RD 131 au droit de la mairie.

Au terme de plusieurs échanges en 2016 et début 2017, le CAUE a réalisé une synthèse sur la « requalification du centre bourg avec le contexte et les enjeux » qui permettra au futur cabinet de faire des propositions techniques et chiffrées. Ce document est accompagné de l'avis à afficher en mairie, du dossier de consultation complet qui reprend le règlement de consultation et les pièces marché (acte d'engagement, CCAP, CCTP), les annexes 1 et 2 pages 10 et 11 (délais et répartition de l'enveloppe travaux), le cahier des charges, appelé contexte et enjeux, à remettre aux candidats qui souhaitent remettre une offre, conformément à la procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Le conseil municipal est invité à analyser ces documents annexés à la présente délibération.

Après discussion, le conseil municipal valide les documents rédigés par le CAUE.

Le conseil municipal dresse ensuite une liste de cinq bureaux d'études qui seront invités à faire une offre :

-cabinet Guimart Pierrot d'Hérouville-Saint-Clair.

-Ingé Infra d'Hérouville-Saint-Clair.

-SCE agence de Caen.

-Safège à Louvigny.

-NIS ingénierie services à Caen.

Délibération 2017/08 Recrutement d'un cabinet de géomètre pour réaliser des relevés topographiques sur le RD 131 au droit de la mairie.

En prévision des travaux d'aménagement du RD 131 au droit de la mairie, il convient de faire réaliser un relevé topographique de la traverse de la commune, sur environ 600 mètres linéaires. Après discussion, le conseil décide de dresser une liste de quatre cabinets qui seront invités à remettre leur offre chiffrée à la mairie :

Cabinet Patrick Lallouet, Rémi Debrock (SELARL)

542 rte Dignes 14123 FLEURY SUR ORNE
patrick.lallouet@lallouet.geometre-expert.fr
02 31 820 820 / fax :02 31 820 821

Cabinet Hervé Guimard-Pierrot

Les Managers 15 av Cambridge 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
02 31 06 66 65 / fax : 02 31 06 66 64

Géomat

3 r René Cassin 14280 SAINT CONTEST
agence.caen@geomat.fr
02 31 53 39 00 / fax : 02 31 53 39 00
7 Bis r des Ursulines 14700 FALAISE
agence.falaise@geomat.fr
02 31 40 04 04 / fax : 02 31 20 64 06

Clemenceau Raymond

23 r Am Courbet 14700 FALAISE
02 31 90 08 25 / fax : 02 31 90 56 15

Délibération 2017/09 Création commission d'appel d'offres.

Afin d'analyser les offres liées au recrutement d'un cabinet de géomètre et au recrutement d'une équipe de maître d'ouvrage en prévision des travaux d'aménagement du RD 131 au droit de la mairie, le conseil municipal propose de créer une commission d'appel d'offres de cinq membres et d'y associer le CAUE du Calvados.

Sont candidats pour faire partie de cette commission : Jacques FOYER, Alain Delarue, Martine Durieux, Lionel Prével et Jacky Delarue.

Délibération 2017/10 Tempête du 12 janvier 2017.

Le maire rend compte au conseil municipal des dégâts constatés sur la toiture de la mairie et de l'église lors de la tempête du 12 janvier 2017. Monsieur Bruno Bourges, couvreur à Condé-sur-Ifs a été invité à établir un devis qui s'élève à 1689, 60 euros. Déclaration a été faite à l'assureur Groupama.

Le conseil municipal donne les pleins pouvoirs au maire pour signer les documents liés à ce dossier.

Délibération 2017 /11 Adhésion Syndicat Smico.

Suite à l'arrêt par la société Cosoluce du développement du logiciel Cil du secrétariat de mairie qui a fait l'objet d'une fin de contrat par lettre recommandée avec AR, et son remplacement par le logiciel Cegid, le maire demande au conseil municipal d'adhérer au syndicat mixte pour l'informatisation des collectivités. Créé en 1987, le syndicat regroupe aujourd'hui plus de 157 collectivités locales de l'Orne et du Calvados (communes, communauté de communes, syndicats d'eau, d'ordures ménagères, d'électrification...).

Après discussion, le conseil municipal autorise le maire à adhérer au syndicat Smico, donne son plein accord à la teneur des statuts du Smico, autorise le maire à signer la convention et à régler la cotisation annuelle.

Le conseil municipal désigne M. Lefévre Gilles pour représenter la commune au sein du comité syndical, désigne M. Delarue Jacky suppléant pour représenter la commune au sein du comité syndical, charge, enfin monsieur le maire, de signer toutes les pièces nécessaires à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Communications du maire

Commissions CDC Cingal Suisse Normande

Le maire informe les conseillers sur les possibilités de postuler dans une des 12 commissions mises en place lors de la fusion officielle de la CdC Cingal Suisse Normande.

Transfert dossier d'instruction des cartes d'identité sur les stations biométriques du Calvados.

Le maire informe le conseil qu'il a saisi le secrétariat de la communauté de communes Cingal Suisse Normande sur ce transfert qui pose plusieurs questions, notamment pour les personnes ne disposant pas de moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer. A priori les demandeurs pourront se rendre dans la station biométrique de leur choix, après avoir pris rendez-vous.

Demande de subvention Siad Bourguébus pour fonctionnement projet d'aide aux aidants des patients.

Le maire donne lecture du mail transmis par le Siad de Bourguébus sur un projet d'aide aux aidants des patients.

Fin de séance 20 heures 40